

N° 417

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 juin 1986.

MESSAGE

DE

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LU

Par M. Alain POHER,

Président du Sénat.

MESDAMES, MESSIEURS,

Pour de multiples raisons liées à l'incertitude des temps, au désordre des esprits, à la faiblesse de nos institutions, peu d'hommes politiques ont pu marquer durablement de leur empreinte la difficile période qui a suivi la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Robert Schuman fut de ceux-là. Bien qu'il eût gouverné sagement quant il présidait en 1947 et 1948 le Conseil des ministres et bien qu'il eût dirigé, durant près de cinq ans, notre diplomatie avec une connaissance très sûre des besoins du moment, c'est pour d'autres motifs et par une autre approche que la postérité a retenu son nom et que nous célébrons aujourd'hui sa mémoire.

L'Histoire se détermine le plus souvent par la rencontre de l'événement et d'un homme ou d'un groupe d'hommes aptes à le comprendre pour mieux le dominer. En 1945, l'événement, c'était cette soudaine absence de l'Europe partagée entre deux mondes que tout opposait, système de pensée, organisation économique et sociale, volonté de puissance ; c'était la réduction de ce continent, si longtemps maître du cours des choses, à un état de dépendance.

Puisque l'Allemagne et la France, en moins de trois quarts de siècle, s'étaient par trois fois combattues sans merci, il incombait à la France et à l'Allemagne, l'une et l'autre épuisées au cœur d'une Europe détruite, d'ouvrir la voie des temps nouveaux où cesseraient enfin les défis fratricides.

Robert Schuman, par ses origines, les expériences de sa jeunesse, sa culture, ses responsabilités et ses choix de l'âge mûr, était voué à percevoir mieux que personne la dualité complémentaire de deux pays, si longtemps ennemis, puisqu'il l'éprouvait en lui-même.

L'audace imaginative de Jean Monnet, une singulière identité de destin avec Alcide de Gasperi, les affinités intellectuelles et spirituelles qui l'unissaient à Konrad Adenauer firent le reste. Sa déclaration, la plus significative sans doute, celle du 9 mai 1950, fixa le but et la méthode d'une démarche qui détermine encore la construction européenne.

Le but ? Rassembler les pays prêts à se doter d'institutions communes, et donc à renoncer aux exigences d'un droit de souveraineté intangible. Je l'entends encore dire de sa voix sourde aux journalistes qui se pressaient dans le grand salon de l'Horloge, au quai d'Orsay : « cinq ans presque jour pour jour après la capitulation sans condition de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne. Les

conceptions européennes doivent se trouver entièrement transformées. Cette transformation rendra possible d'autres actions communes impossibles jusqu'à ce jour ». Et, plus loin, « cette proposition réalisera les premières assises d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix ».

La méthode ? « L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait... Naîtra, de tout cela, une Europe solidement unie et fortement charpentée, une Europe où le niveau de vie s'élèvera grâce au groupement des productions et à l'extension des marchés qui provoqueront l'abaissement des prix. Et il annonçait à cette fin — : « Une action immédiate sur un point limité mais décisif... placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une haute autorité commune dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe ».

On voit que, décide, selon ses propres termes, à introduire « le ferment d'une communauté plus large et plus profonde », et quoiqu'il en partageât l'idéal, Robert Schuman se démarquait des revendications supranationales qui emportaient déjà l'adhésion de la plupart des militants européens. Il voulait que l'Europe avançât à son pas.

Je laisserai à d'autres le soin d'évoquer les étapes de la construction communautaire. Je rappellerai seulement, pour mémoire, qu'en dépit de reculs et de lenteurs explicables par la nature même de l'Europe et l'histoire de ses peuples, l'élan donné, il y a maintenant trente-cinq ans, dure encore et qu'il a jusqu'ici emporté les obstacles qu'accumule inlassablement devant lui le vieil attachement aux formes du passé.

Mesdames, Messieurs, le centième anniversaire de la naissance de Robert Schuman nous fournit l'occasion d'examiner ensemble les données du présent et de nous demander si, précisément, en 1986, et compte tenu des rigueurs de la crise et du repli sur soi qu'elle provoque, compte tenu également des craintes pour la paix que suscitent la course aux armements et les tensions de toutes sortes qui déchirent tant de peuples, nous ne nous laissons pas détourner de la grande ambition qui, seule, nous permettra d'aborder le siècle prochain avec l'espoir au cœur d'une Europe redevenue libre de son destin.

Convainquons-nous d'abord qu'il n'est pas en Europe de pays, pour ancien et glorieux qu'il soit, qui puisse maîtriser isolément sa croissance, sa monnaie, son emploi, ni atteindre à la modernité scientifique et technique, par ses seules capacités nationales ; que mettre en commun nos ressources, notre savoir, nos recherches, nos industries, nos moyens de transport, la défense de notre environnement, j'en passe, après l'avoir fait pour notre agriculture, est la plus

sûre manière de préserver nos acquis nationaux, nos façons d'être et de faire.

Réaliser dans les délais prévus le grand marché intérieur, harmoniser les législations sociales et fiscales, parachever l'union monétaire, accroître d'un même mouvement le concours de la Communauté au développement du tiers monde, prévoir et mettre en œuvre, par une recherche exacte des réalités du moment, les moyens de notre sécurité, échanger nos cultures, voilà ce qui dépend de nous. Mais rien ne sera finalement acquis si l'on perd de vue l'ultime objectif hors duquel tout restera fondamentalement menacé : la volonté, l'union politique de l'Europe, condition non seulement de sa grandeur et de son rang, mais aussi de la grandeur et du rang dans le monde des pays qui la composent.

Mesdames et Messieurs, tout était contenu dans le premier message de Robert Schuman. Cet homme discret, modeste et bon, qu'inspirait sa foi profonde en Dieu, montrait quand il le fallait une résolution que rien ne pouvait fléchir. Homme public, sa vie obéissait à un rythme intérieur qui échappait aux agitations de l'action. Membre de son Gouvernement, je l'ai vu tel qu'il était, levé tôt le matin, abordant son travail le bureau vide de tout papier, après une longue méditation quotidienne que nul n'aurait osé troubler.

Son projet pour l'Europe lui valut d'âpres attaques qui cherchaient à l'atteindre dans son honneur et son patriotisme. Lui qui ne connaissait ni la colère ni le ressentiment dut supporter la haine. D'où lui venait cette étonnante maîtrise qui demeure pour ceux qui l'ont connu un bel exemple d'achèvement humain ? De ce qu'il croyait aux vertus simples de notre peuple. Son patriotisme était là. Il ne doutait pas de la France.

Vive la République !

Vive la France !